

## Nessa : bonjour a tous!

Par **nessa**, le **16/07/2006** à **17:11**

je viens donc me presenter,mon pseudo est nessa,je dois etre la plus vieille du forum ! lol! j ai 31 ans et je suis de Clermont ferrand.

j ai un parcours professionnel assez atypique (formation en graphisme,deessin publicitaire et je m occupe d une troupe de danse de revue cabaret(varié n est ce pas?! )lol!)et j aimerai faire une formation par correspondance afin d obtenir une capacité en droit. j avoues que je me sents un peu en décalage,de part l age et ensuite par le fait que je ne connais pas encor grand chose, pour ainsi dire rien, en droit.

pourriez-vous m'aiguiller sur la capacité en droit,quels sont les metiers que l on peut exercer avec ce diplome en poche? car la formation est onereuse et j espere qu elle m'ouvrira des portes.

merci beaucoup a vous et a bientôt.

Par **mathou**, le **16/07/2006** à **17:49**

Eh non, tu fais partie des aînés du forum mais il y a plus âgé  (je parlais pour Edmond, Sanremo, pas taper, je sais bien qu'on ne parle pas de l'âge d'une femme ! )

Sois la bienvenue parmi nous, Nessa !

Concernant la capacité en droit, certains étudiants te répondront mieux que moi puisqu'ils la suivent. Tu peux jeter un coup d'oeil ici : <http://www.univ-perp.fr/dse/ens/capacite2.htm>  
<http://capacite.en.droit.free.fr/portail-presentation/>

Je me permets une question à la lecture de ton parcours : qu'est-ce qui te motive à vouloir une capacité en droit ?

Par **Yann**, le **16/07/2006** à **18:54**

<http://smileys.sur-la-toile.com/repository/Messages/welcome.gif>

Par **woodgecko**, le **16/07/2006** à **18:54**

:)

bienvenue 

Par **nessa**, le **16/07/2006** à **19:19**

merci a vous!

Par **jeeecy**, le **17/07/2006** à **11:58**

bienvenue à toi

Par **Talion**, le **17/07/2006** à **14:23**

:)

Bonjour et bienvenue Nessa 

Pas de complexes à avoir avec l'âge. Comme cela t'a été précisé, des membres du forum sont plus âgés que toi. Pour ma part j'approche les 25 ans, alors il y a autant de différence entre les étudiants de première année et moi, qu'entre nous deux. Cette année je comptais même parmi mes groupes de td une étudiante de 40 ans, chef d'entreprise.

Pour ce qui est de la capacité, il me faut t'avertir qu'elle t'offrira une culture juridique générale. Mais en soi, elle ne permet que difficilement de prétendre épouser une carrière juridique pure, sauf à faire de l'assistantat juridique(et encore).

Pourquoi ne pas prendre le parti de pousser tes études au moins jusqu'à la licence si la capacité se passe bien ?

Par **zazou**, le **17/07/2006** à **15:50**

moi j'ai 24 ans et je suis qu'en première année de droit donc un peu en retard et j'ai une amie qui à 28 ans et qui est en première année aussi. Il y a pas d'age pour étudier.

Par **nessa**, le **17/07/2006** à **18:24**

merci talion de ta franchise concernant la capacité. tu me parle de la licence talion mais cela me repousse donc a 5 années d etude.les deux années de capacité,+ 2 en deug,+1en licence si j ai bien suivi.je pense avoir du mal a allier les etudes + le travail+les enfants. meme si c est

trés tentant de progresser ainsi, je ne pense pas être capable de tout concilier. Je crois que je suis un peu dans l'impasse.  
zazou, c'est super d'être avec des gens si différents, elle a beaucoup de courage ta copine de faire cette démarche, moi je t'avoue que quand je compte les années à faire et l'âge que j'aurai à la fin, je prend peur! lol!

Par **Talion**, le **17/07/2006** à **18:50**

Tu sais nombre de personnes qui n'ont pas d'enfants ni de travail ne parviennent pas à

achever leurs études. A côté de cela d'autres gens dans ta situation y arrivent. Image not found or type unknown

Tu verras bien le moment venu, mais je me devais de t'informer de la difficulté de se trouver sur le marché de l'emploi avec une capacité en poche.

Néanmoins, je confirme qu'elle t'apportera une aide précieuse au quotidien, et qu'elle pourra éventuellement te donner envie de te compliquer la vie pendant 4 ans de plus (bien qu'en fonction de tes résultats de capacité, tu pourrais prétendre entrer directement en deuxième année de ce que l'on appelait deug, sans passer par la première année).

Par **Pisistrate**, le **19/07/2006** à **00:30**

Pour simplifier : en elle-même, la capacité en droit c'est du flan sur le plan professionnel. C'est onéreux, ça n'ouvre aucune porte et c'est bien moins fun que la danse de revue en cabaret. Les qualifications minimum à avoir en droit sont au minimum de type DUT/BTS/IUP dans le domaine des carrières juridiques ou de l'assurance, ou encore un DEUG en droit (la licence étant bien sûr préférable).

Sur le plan personnel, ça peut être enrichissant mais comme il y a les Amphis du savoir sur France 5 ou mieux les Bisounours, c'est pas indispensable

[img:311enrqz]http://yelims1.free.fr/Soif/Soif18.gif[/img:311enrqz]

Par **deydey**, le **20/07/2006** à **19:59**

avec un peu de retard, bienvenue à toi !

Par **vins2050**, le **26/07/2006** à **10:28**

[quote="deydey61":rve891rj]avec un peu de retard, bienvenue à toi ![/quote:rve891rj]

moi itou !

welcome !!!!

Par **Elea**, le **26/07/2006** à **13:04**

:)

idem Image not found **bienvenue!**